

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2019

19-12-291

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 34
Date de convocation : 12 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 décembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Alain HERAUD, Omar N'FATI, Noureddine BOUACHERA

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Gabi HÖPER (donne pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (donne pouvoir à Christophe GIGOT), Monique MEYNARD (donne pouvoir à Rodolphe GUYOT)

Madame Sandy CHAUVEAU a été désignée comme secrétaire de séance

CULTURE

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - COMPLÉMENT DÉCEMBRE 2019

En complément de la délibération 19-04-088 du 8 avril 2019 relative au vote du budget primitif 2019 et au vote des subventions aux associations,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Considérant que si la diffusion est un pan important de la politique culturelle Libournaise, soutenir les pratiques, s'ouvrir à des cultures et des genres différents, participer à la réflexion sont des actions essentielles.

Considérant que si la Ville de Libourne y contribue grandement par ses équipements, ses accueils d'artistes, son festival Fest'arts ou les actions de son service des jumelages, elle souhaite néanmoins soutenir les acteurs locaux et leurs initiatives.

Ainsi, considérant l'intérêt des projets et actions présentés par les associations Muse et Samourai, Le bleu du Ciel, Rythm and Groove, Amitiées Libourne Schwandorf et du Lycée Max Linder,

Après en avoir délibéré,
 Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- à procéder à l'attribution et au versement de subventions conformément au tableau ci-après :

STRUCTURE	ACTION SOUTENUE	MONTANT
Association Muse et Samourai	Soutien à la programmation 2019/2020 et aux actions de sensibilisation artistique	2 000€
Association Le bleu du Ciel	Soutien au festival « multipistes » et aux 30 ans de création de « l’Affiche » revue murale de poésie	1 500 €
Association Rythm and Groove	Soutien à la programmation de concerts gratuits et ouverts à tous 2019/2020	1 500 €
Association amitiées Libourne Schwandorf	Participation accueil orchestre pour les 55 ans du jumelage	750 €
Lycée Max Linder	Soutien au séjour culturel en Russie année 2019/2020	500 €

Imputations budgétaires : chapitres 923 et 920

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-Préfecture le et de la publication, le 23.12.2019
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON

expédition conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 Ville de Libourne





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 033-213302433-20191218-DELIB19_12_292-DE

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2019

19-12-292

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 34
Date de convocation : 12 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 décembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Alain HERAUD, Omar N'FATI, Noureddine BOUACHERA

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Gabi HÖPER (donne pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (donne pouvoir à Christophe GIGOT), Monique MEYNARD (donne pouvoir à Rodolphe GUYOT)

Madame Sandy CHAUVEAU a été désignée comme secrétaire de séance

CULTURE

**MUSÉE : COMPLÉMENT DE MÉCÉNATS , PARTENARIATS ET PARRAINAGES
CULTURELS : EXPOSITION « T'Y CROIS, TOI, AU PÈRE NOËL ? »**

Vu le code Général des Collectivités Territoriales

Considérant la délibération du conseil municipal n°19-11-263 en date du 25 novembre 2019 portant acceptation de mécénats , partenariats et parrainages culturels pour l'exposition « T'y crois, Toi, au Père Noël ? » présentée à la Chapelle du Carmel, du 5 octobre 2019 au 4 janvier 2020 par le Musée des Beaux-Arts de Libourne, en partenariat étroit avec le Centre Pompidou.

Considérant qu'une nouvelle société a souhaité soutenir cette exposition et participer ainsi à l'enrichissement de l'offre culturelle de la Ville,

Considérant la nécessité de formaliser ce soutien par la signature d'une convention,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- à valider les termes, signer la convention et encaisser, le cas échéant, les recettes correspondantes selon le détail suivant :

EXPOSITION « T'Y CROIS TOI AU PERE NOEL »		
SOCIETE	CONVENTION	MONTANTS ET VALEURS
Axal- Artrans	Mécénat partiel en nature et compétences sur transport d'oeuvres	2 443 €

Imputation budgétaire : chapitre 923

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 23.12.2019 et de la publication, le 23.12.2019
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de Libourne

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2019

19-12-293

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 34
Date de convocation : 12 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 décembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Alain HERAUD, Omar N'FATI, Noureddine BOUACHERA

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Gabi HÖPER (donne pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (donne pouvoir à Christophe GIGOT), Monique MEYNARD (donne pouvoir à Rodolphe GUYOT)

Madame Sandy CHAUVEAU a été désignée comme secrétaire de séance

CULTURE

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE SUBVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION
CULTURE ET COMPAGNIE POUR LA SAISON 2019-2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'association Culture et Compagnie est, depuis de nombreuses années, un partenaire majeur de la Ville de Libourne à l'occasion de chaque saison culturelle et de chaque édition du festival des arts de la Rue Fest'arts,

Considérant que cette association qui a pour objet de promouvoir la culture, l'action culturelle et les spectacles auprès d'un large public tant sous forme d'interventions humaines et notamment bénévoles, que sous forme d'organisation de manifestations gratuites et ouvertes à tous joue un rôle actif, saisons après saisons auprès des équipes municipales et du réseau associatif local au bénéfice des Libournais,

Considérant la gratuité de la programmation des spectacles « Entres-Scènes » et du festival les enfantillages proposés par l'association,

Considérant que la participation de ses bénévoles, la présence régulière de l'association pour l'organisation de Fest'arts ou d'autres manifestations proposées par la Ville est un soutien effectif pour cette dernière,

Considérant le projet associatif élaboré et présenté par Culture Libourne et notamment son volet social « expérience bénévoles » soutenu par le Conseil Départemental de la Gironde,

Considérant l'intérêt pour la Ville de Libourne de soutenir l'action telle que conçue et définie par l'association Culture et Compagnie,

Considérant que la Ville de Libourne souhaite concrétiser ce soutien par l'attribution d'une subvention à hauteur de 11 400 € et la mise à disposition de locaux au 15 rue Giraud,

Considérant la nécessité de formaliser par une convention d'objectifs et de subventionnement les engagements de la Ville de Libourne et de l'association culture et Compagnie pour 2019/2020,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

-à signer la convention d'objectif et de subventionnement entre la Ville de Libourne et l'association Culture et Compagnie pour la saison 2019/2020 autorisant le versement d'une subvention à hauteur de 11 400€ et permettant la mise à disposition à titre gracieux de locaux au 15 rue Giraud.

Imputations budgétaires : 923

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 23.12.2019 et de la publication, le 23.12.2019
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Maire

de la Ville de Libourne